

ANNEXE "Règlement intérieur" RING 2019-2020

COMMISSION RING (se compose de trois groupes)

Conseils des amateurs

* Se composera de deux amateurs délégués par province, qui ont déjà participé à des compétitions avec un chien pendant 5 ans. Pas des juges.

* Ils choisissent un comité exécutif (**UCL**), un coordinateur, un coordinateur adjoint et une secrétaire dans leur groupe

* Tous sont rééligibles tous les six ans. Si aucune autre candidature n'est présentée, un vote de confiance est néanmoins nécessaire, la base est une majorité simple.

Conseil des amateurs de tâches:

- Ce groupe est le point de contact pour les amateurs

- Ils regroupent et votent les propositions et / ou avis sur les réglementations techniques du ring. (les règlements techniques englobent les exercices du programme Ring lui-même)

Les propositions personnelles doivent également être soutenues par des autres amateurs

- Ils discutent des changements législatifs possibles de nature technique dans leur province et communiquent le choix de leurs membres

- Ils organisent des réunions, si possible 1 assemblée générale dans chaque province affiliée par an

- Ce conseil discute des avis de concurrence, des résultats, etc. en général

- Tous les membres, quel que soit leur poste, qui dépassent les règlements peuvent être appelés à tout moment par le Conseil d'amateurs". Ils peuvent proposer une sanction et la transférer à l'ensemble du comité exécutif.

- Le conseil des amateurs propose le personnel en ring pour effectuer la tâche pendant le GPdP et les championnats. Sont ensuite définitivement désignés par le comité du ring UC (voir ci-dessous) et ratifiés par l'organe administratif NVBK.

Les juges

* Se compose de corps des juges complète, nationale et régionale.

* Ils choisissent un comité exécutif, un coordinateur, un coordinateur adjoint et un secrétaire + 2 membres du conseil dans leur groupe.

* Tous sont rééligibles tous les six ans. Si aucune autre candidature n'est présentée, un vote de confiance est néanmoins nécessaire, la base est une majorité simple

Tâches des juges UC: - **UCK**

- Gérer les candidatures et examiner les nouveaux juges

- Organiser des réunions de juges et éventuellement ajuster les juges si nécessaire

- Regrouper toutes les propositions concernant le réglementation ring technique et les transférer au "conseil d'amateurs"

- Tous les membres, quel que soit leur poste, qui dépassent les règlements peuvent être appelés à tout moment par le "comité exécutif des juges". Ils peuvent proposer une sanction et la transférer à l'ensemble du comité exécutif.

- Examiner les rapports de compétition et regrouper les commentaires pour vérification, si nécessaire.

Les hommes d'attaque

* Ils choisissent un comité exécutif, un coordinateur, un coordinateur adjoint et un secrétaire de toutes les localités

* Tous sont rééligibles tous les six ans. Si aucune autre candidature n'est présentée, un vote de confiance est néanmoins nécessaire, la base est une majorité simple

Tâches des hommes d'attaque UC: - **UCA**

- Organiser et administrer le test de l'homme d'attaque
- Organiser des réunions et éventuellement ajuster les hommes d'attaque si nécessaire
- Regroupez les propositions possibles et transférez-les à des "amateurs"
- Tous les membres, quel que soit leur poste, qui dépassent les règlements peuvent être appelés à tout moment par le "comité exécutif des hommes d'attaque" Ils peuvent proposer une sanction et la transférer à l'ensemble du comité exécutif.
- Proposer des hommes d'attaque pouvant se qualifier pour le GPdP et les championnats.

À partir des trois groupes susmentionnés, les 3 x 3 membres élus deviennent le «**Comité exécutif du Ring**». Cet **UCR** est une forme de gestion quotidienne au sein du comité de pieu qui agira et délibérera toujours ensemble.

Chaque groupe y est représenté et cette diversité peut contribuer à la suppression de ses propres intérêts. Au sein de cette UCR, un coordinateur principal et un secrétaire peuvent être choisis, également pour la période de six ans, comme indiqué dans les groupes.

Comité exécutif du Committee Ring - UCR

- * Il est composé de trois groupes, les amateurs, les juges et les hommes d'attaque.
- * On ne peut s'asseoir que dans l'un de ces trois groupes.
- * L'UCR, Commission en ring et Committee Executive, se compose de neuf personnes, trois membres élus par groupe
- * **Chacun représente son groupe et travaille ensemble, côte à côte et avec l'autre**
- * Les amateurs d'UC, après avoir approuvé les amateurs, transmettent à UCR toute modification des règlements techniques.
- * Nomination définitive du personnel du GPdP et championnats en concertation
- * Une personne de chaque groupe est désignée qui peut, si nécessaire, ajuster le programme et / ou la méthode ou la mise en œuvre si nécessaire avant le début du chien blanc. Idem pour les championnats nationaux, ajuster le programme si nécessaire
- * Les trois secrétaires se chargent des ajustements et des modifications des règlements et les remettent au Secrétariat national.
- * Nommer responsable de l'attribution des championnats nationaux + GPdP

A. CONCOURS (à partir de 2020)

- Un maximum de 2 concours par jour sont autorisés.
- Les clubs peuvent choisir entre un "concours ouvert" (catégories 3 et 2 ensemble) ou un concours de catégorie 1.
- Le classement (classement), pour chaque catégorie, est conservé tel quel, les places comptent. Le classement doit être réalisé dans sa propre catégorie. Une catégorie 3 qui participe à une catégorie 2 ne peut donc pas gagner de points de classement. Une catégorie 2 qui participe à une catégorie 1 peut obtenir son classement, bien qu'en fonction du résultat complet. Exemple; une catégorie 2 qui prend la cinquième place dans une compétition de catégorie 1 recevra donc la cinquième place et non une première si, par exemple, c'est la seule catégorie 2.
- Concours ouverte: les juges préparent leur programme, celui-ci est ajusté pour les chiens de catégorie 2, il y a donc 2 programmes. Le programme de catégorie 3 doit être simple et réglementaire, il ne s'agit pas de tester les chiens.
- Les juges doivent donc démontrer plus clairement la différence entre les deux catégories

- Les chiens peuvent jouer de manière interchangeable, mais les clubs devraient essayer de regrouper quelque peu les chiens de la même catégorie afin de réaliser un parcours en douceur.
- Les femelles ne devraient plus jouer en dernier, elles peuvent aussi choisir leur heure de performance elles-mêmes, comme les mâles. Attention! participer avec une femelle en chaleur est strictement interdit. Si tel est le cas, une suspension immédiate de six mois * actifs (* mois d'une saison de jeu) s'ensuit.
- Les femelles peuvent également agir comme chien blanc
- Maximum 20 participants par compétition et éventuellement deux réserves. Huit participants le matin et douze l'après-midi. A noter qu'avec plus de 20 inscriptions, un club peut tout de même organiser une journée et demie ou une compétition de deux jours.
- Un concours valide doit avoir au moins 10 participants. En cas de blessure, un certificat numérique du vétérinaire ou une note du médecin doivent être envoyés au NVBK par eux-mêmes. Les certificats réguliers ne sont plus valides, ceci pour empêcher toute falsification.
- Vous ne pouvez participer qu'une seule fois à la même compétition ouverte.

a) Le concours est clôturé deux semaines à l'avance, lorsque le concours n'est pas complet. La clôture du concours lorsqu'il est complet se produit 3 semaines à l'avance.

b. Lorsque le concours est complet et clôturé trois semaines avant le concours, on ne peut rien changer à cette clôture, bien sûr on peut toujours remplacer ces débits lors de la radiation (maladie, blessure, etc.).

c. La priorité doit être donnée aux participants appartenant à la catégorie de la compétition organisée (exception pour les participants de leur propre club).

Pour saturer les participants:

L'entraînement le ou les jours d'une compétition est interdit sur le site où il se déroule de 0 à 24 heures. Le nombre de participants pour les compétitions d'une journée = 20 participants huit le matin et 12 l'après-midi. Le nombre de participants pour les compétitions d'une journée et demie est de 32. Le nombre de participants pour les compétitions de deux jours peut être divisé en 40 sur 2 jours, par jour comme indiqué pour les compétitions d'une journée.

Compétitions de deux jours.

Peut et peut être mentionné dans le calendrier sportif, s'il n'y a que suffisamment de chiens pour 1 jour, seul 1 jour doit être payé. Pour ½ journée, vous devez payer une journée entière. Pour 1½ jour doit être payé pour 2 jours. Avec plus de 20 participants, un club peut organiser un éventuel événement de deux jours.

Une compétition d'une demi-journée.

Seuls 12 chiens peuvent participer sur une demi-journée. Si 12 participants ont été atteints et qu'il y a toujours des inscriptions dans le délai proposé, elles ne peuvent être refusées et il faut procéder à une compétition d'une journée.

Avec trop de participants.

Les amateurs non acceptés doivent être notifiés au plus tard dans un délai de 3 jours suivant la date de clôture. Les administrations des clubs sont libres de choisir parmi les candidats, mais l'ordre d'inscription doit être respecté (dates).

En cas de pénurie de participants. (minimum 10 participants)

Au plus tard 8 jours avant la compétition, la décision doit être prise de poursuivre ou non la compétition. En cas d'annulation, les amateurs doivent être prévenus dans un délai de 3 jours suivant la décision.

Annuler le concours (autre raison)

Un club qui souhaite annuler son concours, inscrit au calendrier sportif, doit en informer le secrétariat national dans les meilleurs délais. Une raison valable doit être indiquée. Avec cela, les dates de concours fixes pour les années suivantes peuvent être compromises.

Les clubs sont libres de refuser un participant sur leur concours même si le concours n'est pas complet et pour de bonnes raisons. Ils sont tenus de faire connaître ce motif à l'intéressé au moment de l'amortissement et au Secrétariat national.

B. ENQUÊTES DES JUGES.

Doit être écrit pour éviter tout litige. Minimum 2 mois avant la date du concours. Avant de procéder à l'organisation de compétitions de 1½ et 2 jours, le club doit être présent et d'assurer la coopération des juges requis pour les performances supplémentaires. Si aucun juge n'est disposé à venir juger une compétition, l'UCK du corps doit être notifiée au Secrétariat National au plus tard un mois avant la date de la compétition. La preuve doit être apportée que le club a fait le nécessaire (doubles de lettres). Si l'UCK ne trouve pas deux ou aucun juge, la compétition peut être jugée par deux juges régionaux. Les juges régionaux reçoivent la même allocation de dépenses que les juges nationaux (voir les taux NVBK).

C. CLASSIFICATION DES CATÉGORIES

Pour atteindre la catégorie 1, un chien doit avoir passé au moins une saison en catégorie 3 (la plus basse) et une saison en catégorie 2 (entre les deux). Le passage à une catégorie supérieure aura lieu la saison suivante si les conditions supplémentaires suivantes sont remplies:

- Chaque chat. 3 chiens qui ont obtenu 5 x 300 points ou plus pendant la saison (ou pendant plusieurs saisons) doivent soumettre la saison suivante dans Cat. 2 pour jouer. Chaque chien qui mentionne est au programme du Championnat National de Chat. 3 devrait également jouer dans la catégorie 2 de la saison prochaine, y compris les réserves.
- Chaque chat. 2 chiens qui ont gagné 3 x 340 points ou plus au cours de la saison (ou pendant plusieurs saisons) doivent servir la saison suivante dans Cat. 1 pour jouer. Chaque chien qui mentionne est au programme du Championnat National de Chat. 2 devraient jouer dans la catégorie 1 de la saison prochaine, y compris les réserves.

Seuls les «championnats provinciaux» ne sont pas admissibles à la transition ou au classement.

Exceptions:

- A) Un chien qui commence la saison dans une catégorie et atteint son nombre de points peut continuer à jouer toute la saison dans cette catégorie.
- B) Les participants, qui viennent d'une autre fédération, doivent s'adresser au Secrétariat national. L'amateur impliqué sera alors informé dans quelle catégorie le chien doit entrer.

CHAMPIONNATS PROVINCIAUX.

Chaque province reçoit un dimanche individuel. Ces jours seront enregistrés via un tour de rôle. Les règlements pour les normes ont été et sont établis par les commissions provinciaux.

GRAND PRIX DES PROVINCES

Le programme est préparé par le secrétariat national, qui invitera également les participants. Les candidats sont choisis par leur propre province. Le comité du ring fera connaître les candidats au secrétariat national au moins trois semaines à l'avance.

CHAMPIONNATS NATIONAUX.

CONSEIL AUX CLUBS: DONNER UNE COURTE DESCRIPTION DU PROGRAMME SUR LES PROGRAMMES.

RÈGLEMENT DES CHAMPIONNATS NATIONAUX en ring.

A. ORGANISATION:

1 ° Chaque année, la NVBK organise les championnats nationaux en ring pour les catégories 1, 2 et 3.

2 ° Au moyen d'un tour de rotation, sont désignés les Pactes Provinciaux dont les clubs peuvent être éligibles à l'établissement de ces championnats.

3 ° Si une association provinciale renonce à son tour pour une certaine année, une autre association provinciale est désignée par tirage au sort, sans changer le tour de rotation.

4 ° Le club, qui souhaite être éligible à l'organisation d'un Championnat, doit remplir les conditions suivantes:

a) faire une demande d'adhésion à l'Association provinciale.

b) être moralement et financièrement solides pour pouvoir assurer l'organisation.

L'association provinciale désigne le club organisateur parmi ses candidats (ou clubs: voir organisation par.3).

Attention, un club qui veut diriger l'organisation sur un terrain neutre a toujours la priorité. Un site neutre est un site inexistant ou un site d'un club non affilié de la NVBK. Notez qu'un nouveau site d'un club affilié qui n'a pas encore été utilisé pour un événement sera également considéré comme neutre.

B. LE TERRAIN.

1 ° Le terrain sur lequel un Championnat National est disputé doit:

a) avoir une superficie minimale suivante: 900 m².

b) approbation préalable d'une délégation du Conseil exécutif de la province où se déroule le championnat.

2 ° La superficie totale du site (cantine de la tribune et tout autre logement) doit être suffisamment spacieux.

C. INDICATION DES EXAMINATEURS, DU COMMISSAIRE EN RING, DU HOMME D'ATTAQUE, DU SECRÉTAIRE ET DE LA GARDIENNE DES CHIENS.

Quatre juges (2 effectifs, 1 commissaire en ring et 1 commissaire pour le contrôle des fiches d'juges (formulaires de concours), un secrétaire et un gardien de chien, sont proposés par le comité (groupe de amateurs). les localités (groupe d'hommes d'attaque) indiquent leurs candidats et indiquent 3 hommes d'attaque par concours. Tous les frais de voyage du personnel désigné pour le National Les championnats et le Grand Prix des Provinces sont remboursés.

L'ensemble du personnel est définitivement engagé et informé par le «comité exécutif».

Chien blanc:

Le club organisateur doit fournir un chien blanc solide.

La deuxième réserve peut toujours fonctionner comme chien blanc. Un chien blanc d'une catégorie différente peut être utilisé s'il s'agit d'un chien solide, mais ce chien peut ne pas participer aux prochains championnats nationaux. (Les championnats provinciaux sont autorisés) BV Pour la catégorie 3, on ne peut pas utiliser un chien blanc qui est sélectionné en cat.2 ou 1.

Le propriétaire du chien blanc peut participer avec un autre chien.

D. PRIX MONÉTAIRES RÉSUMÉS.

Est déterminé chaque année par l'organe directeur et réparti également entre les participants. (toutes catégories - 25 euros par participant et réserves).

Si plus d'un participant gagne le plus grand nombre de points, celui qui est le mieux classé au début du Championnat est celui-là. Si ce classement est également égal, le plus grand nombre de points marqués compte.

E. CONDITIONS À REMPLIR POUR POUVOIR PARTICIPER

Le nombre maximum de participants par catégorie est déterminé annuellement en fonction du nombre de chiens et éventuellement de 2 réserves. Les amateurs sont informés par le Secrétariat National de leur sélection en tant que participant.

Les sélectionnés ont le temps, la date est indiquée, d'annuler éventuellement leur inscription s'ils ne souhaitent pas participer. Aucune dépréciation ou ajustement ne sera accepté après la date indiquée et la réglementation fournie s'applique en cas d'absence.

Après la date de clôture prévue, les programmes sont envoyés aux secrétaires de club et à l'organe directeur afin d'informer les participants de l'heure de leur nomination. Les participants et l'heure de la représentation sont également mentionnés sur notre site Web.

Les compétitions non officielles sur invitation ne sont pas éligibles. Si le concurrent désigné ne se présente pas ou n'a pas averti avant que le premier participant ne soit sur place, la réserve prendra sa place même si le concurrent désigné se présentera plus tard.

Concours pris en compte:

Catégorie 3 = 6 meilleurs matchs (1 à l'extérieur de la province)

Catégorie 2 = 8 meilleures compétitions (2 à l'extérieur de la province)

Catégorie 1 = 10 meilleures compétitions (3 à l'extérieur de la province)

F. DISPOSITIONS IMPORTANTES.

Les participants ne sont pas autorisés à s'entraîner une semaine avant le départ, sur le terrain destiné à l'organisation des championnats nationaux et certainement pas à l'entraînement au programme.

Cela sera strictement appliqué.

G. APPEL AUX CANDIDATS.

1 ° Tous les participants avec leur chien, y compris les deux réserves, doivent être présents avant le début de la compétition. A comprendre le MATIN (8 heures)

2 ° Le contrôle du respect du par.H (non pratiqué) sera assuré par des personnes désignées par le comité. De plus, les administrateurs de l'association provinciale concernée utiliseront leur autorité pour résoudre tout malentendu.

L'heure du passage est déterminé par le score (points) aux 6 parties requises. Le plus bas cité se produit en premier, le plus élevé en dernier.

La subdivision se fait en deux groupes:

Samedi

a) la catégorie 3

b) la catégorie 2

Dimanche

a) la catégorie 1

Aucune distinction n'est faite entre les sexes des chiens, ils jouent donc ensemble.

Les champions de l'année précédente doivent, dans la mesure où ils se sont placés, performer selon les points (places) obtenus dans leurs 6 compétitions.

H. DIVERS.

Les candidats désignés qui ne sont pas en mesure de saisir leur chance sont priés du Secrétariat national ou d'un membre de la DB. Pour être prévenu dès que possible.

Les clubs organisateurs obtiennent une liste pour la préparation des programmes sur laquelle figurent les informations suivantes:

- noms des participants.
- nom du club pour lequel ils sortent.
- noms des chiens.
- la race
- le sexe.
- les numéros IB.
- le nombre de points (places) aux matchs requis.

I. SANCTIONS

Chaque groupe du comité ring peut convoquer chaque contrevenant, le groupe peut proposer des points de sanction / pénalité au comité exécutif complet.

Le comité plénier décide du résultat final et informe le contrevenant.

Des sanctions immédiates sont toujours imposées à titre amiable. Appel du Directoire toujours possible conformément à la réglementation.

J. ORGANES DE DIRECTION

Le OD peut dissoudre le comité et / ou ses membres à tout moment s'ils le jugent nécessaire. Ceci pour de bonnes raisons.

Les membres du comité exécutif de NVBK peuvent toujours suivre les réunions, bien qu'en tant qu'observateur et sans droit de vote.

PS. La réglementation néerlandaise s'applique (siège de l'organisation). Les traductions peuvent différer et ne sont pas contraignantes.